

Conférence du désarmement

13 septembre 2018

Français

Original : anglais

Note verbale datée du 10 septembre 2018, adressée au Secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République du Kazakhstan, transmettant le texte de la déclaration conjointe de S. E. M. Kairat Abdrakhmanov, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, et de M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), et la déclaration adoptée à Astana lors de la Conférence internationale de 2018 réunissant le Groupe des personnalités éminentes de l'OTICE et le Groupe de la jeunesse de l'OTICE sur le thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir », qui s'est tenue du 28 août au 2 septembre 2018

La Mission permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat de la Conférence du désarmement et a l'honneur de lui transmettre ci-joint le texte de la déclaration conjointe de S. E. M. Kairat Abdrakhmanov, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, et de M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), et la déclaration adoptée à Astana lors de la Conférence internationale de 2018 réunissant le Groupe des personnalités éminentes de l'OTICE et le Groupe de la jeunesse de l'OTICE sur le thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir », qui s'est tenue du 28 août au 2 septembre 2018.

La Mission permanente de la République du Kazakhstan prie le Secrétariat de faire le nécessaire pour que la déclaration conjointe et la déclaration de la Conférence soient publiées et distribuées en tant que documents officiels de la Conférence du désarmement.

La Mission permanente de la République du Kazakhstan saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la Conférence du désarmement l'assurance de sa haute considération.



**Déclaration conjointe de S. E. M. Kairat Abdrakhmanov,
Ministre des affaires étrangères de la République du
Kazakhstan, et de M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif
de l'Organisation du Traité d'interdiction complète
des essais nucléaires (OTICE)**

Astana

29 août 2018

1. À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'initiative du Président de la République du Kazakhstan Nursultan Nazarbayev, nous réaffirmons notre volonté de parvenir à un monde exempt d'essais nucléaires et notre détermination renouvelée à parvenir à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Cette journée est une journée symbolique pour le Kazakhstan en raison de la fermeture du site d'expérimentation nucléaire de Semipalatinsk en 1991.
2. La décision historique de fermer le site d'expérimentation de Semipalatinsk, qui a été prise par le Président du Kazakhstan Nursultan Nazarbayev le 29 août 1991, a envoyé un message politique fort et contribué aux efforts internationaux qui ont conduit à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en 1996. Au fil des ans, le Kazakhstan a apporté un appui résolu à l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et a fait la preuve de sa détermination à parvenir à l'élimination des armes nucléaires. En 2008, l'OTICE a conduit le premier exercice d'envergure intégré d'inspection sur le terrain à Semeï. De 2015 à 2017, le Kazakhstan a coprésidé avec le Japon le mécanisme mis en place en application de l'article XIV du TICE pour accélérer l'entrée en vigueur du Traité.
3. Le Kazakhstan, qui siège au Conseil de sécurité de l'ONU en tant que membre non permanent en 2017 et 2018, appuie inlassablement les efforts internationaux visant à renforcer le régime mondial de non-prolifération nucléaire, en mettant l'accent sur le danger que les armes nucléaires font peser sur la paix et la stabilité mondiales.
4. Le Kazakhstan et l'OTICE invitent tous les États à prendre part à la célébration de la Journée internationale contre les essais nucléaires et à promouvoir l'entrée en vigueur de combien nécessaire du TICE, qui est considéré comme un instrument essentiel de désarmement et de non-prolifération nucléaires.
5. Nous pensons que la Conférence internationale réunissant le Groupe de la jeunesse de l'OTICE et le Groupe des personnalités éminentes de l'OTICE sur le thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir » (la Conférence d'Astana) sera utile pour sensibiliser le public aux conséquences dangereuses engendrées par les essais nucléaires.
6. Nous nous engageons individuellement et collectivement à la réalisation de cet objectif dans la perspective d'un désarmement nucléaire.
7. Nous exhortons tous les États signataires à n'épargner aucun effort pour faire en sorte que l'interdiction des essais nucléaires devienne juridiquement contraignante en permettant l'entrée en vigueur du TICE. Nous appelons également tous les États à maintenir le moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires.
8. Nous exhortons les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire sans tarder. Nous appelons en particulier les huit derniers États visés à l'annexe 2 du TICE, dont la ratification est nécessaire pour que le Traité entre en vigueur, à faire preuve d'initiative en prenant cette mesure importante.
9. Il est grand temps que nous fassions le nécessaire pour que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur. Nous nous devons de le faire, dans notre intérêt et dans celui des générations à venir.

Déclaration de la Conférence organisée par le Kazakhstan

À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, qui est célébrée chaque année le 29 août, une réunion conjointe du Groupe des personnalités éminentes et du Groupe de la jeunesse de l'OTICE a eu lieu à Astana, à l'invitation du Gouvernement de la République du Kazakhstan.

Sous la bannière de la Conférence internationale du Groupe des personnalités éminentes et du Groupe de la jeunesse de l'OTICE, qui avait pour thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir », les participants ont réaffirmé leur volonté de promouvoir un monde exempt d'essais nucléaires, en gardant à l'esprit l'héritage que les essais nucléaires avaient légué à l'humanité et à l'environnement, ainsi que leur volonté de renforcer la coopération pour promouvoir l'entrée en vigueur tant attendue du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

Collectivement, les participants à la conférence qui s'est tenue au Kazakhstan :

1. Expriment leur gratitude au Gouvernement Kazakh pour son attachement indéfectible à la promotion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, conscients du fait que la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk constitue un jalon dans l'histoire de la non-prolifération et du désarmement ;
2. Reconnaissent que le TICE représente la mesure de désarmement et de non-prolifération la plus concrète et la plus efficace que la communauté internationale soit en capacité de prendre ;
3. Engagent tous les États à continuer d'appuyer l'entrée en vigueur du Traité, qui est la mesure la plus concrète tendant vers le désarmement nucléaire, notamment lors de la prochaine Conférence d'examen du TNP de 2020 ;
4. Rappelent la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité de l'ONU, dans laquelle le Conseil engage tous les États qui n'ont encore ni signé ni ratifié le Traité, en particulier les huit derniers États visés à l'annexe 2, à le faire sans tarder, et encourage tous les États signataires à promouvoir l'universalité et l'entrée en vigueur du Traité ;
5. S'engagent à inscrire le TICE à l'ordre du jour des événements mondiaux les plus importants et à mener un travail de sensibilisation adaptés conformément aux Plan d'action 2018-2019 adopté à la Conférence ;
6. Invitent la communauté internationale à envisager de faire appel au savoir-faire et aux moyens de surveillance de la Commission partout dans le monde, y compris dans la péninsule coréenne ;
7. Soulignent le rôle que les parlementaires, la société civile, les milieux universitaires et la jeunesse ont à jouer dans l'élaboration de stratégies adaptées pour renforcer l'appui régional en faveur du TICE et de son universalisation ;
8. Soulignent le rôle important de la jeunesse et, en particulier, du Groupe de la jeunesse de l'OTICE, dans la promotion du TICE ;
9. Reconnaissent le caractère primordial de l'objectif consistant à parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires et soulignent qu'il est important de remplir d'abord la condition essentielle à la réalisation de cet objectif, à savoir parvenir à un monde exempt d'essais nucléaires ;
10. Soulignent le rôle potentiel que le TICE et son mécanisme de vérification pourraient jouer dans la réduction des risques de catastrophe et dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
11. Encouragent la poursuite de la promotion de l'interaction entre science et diplomatie à travers des projets de renforcement des capacités menés dans le cadre de l'OTICE ;
12. Décident d'œuvrer en faveur de la coordination et de la collaboration entre le Groupe des personnalités éminentes de l'OTICE et le Groupe de la jeunesse de l'OTICE ;

13. Reconnaissent que les États appuient, par des contributions volontaires, des projets de renforcement des capacités tournés vers la prochaine génération de responsables politiques et scientifiques et encouragent la poursuite de ces contributions.
